

SYNTHÈSE D'EXAMEN — HISTOIRE

Napoléon et le Congrès de Vienne

Formation historique — 5 TT-TG

Cette synthèse suit l'ordre de la matière d'examen. Les passages signalés « ✎ **À compléter** » correspondent aux endroits laissés en blanc dans ton cours.

Les 4 concepts à maîtriser

L'examen porte sur quatre concepts. Il faut pouvoir les définir ET les illustrer avec Napoléon / le Congrès de Vienne.

Concept	Définition	Exemple dans le chapitre
Démocratie	Régime où le pouvoir appartient au peuple : souveraineté populaire, élections libres, séparation des pouvoirs, respect des libertés (presse, expression).	Sous le Consulat, des éléments démocratiques existent en apparence (suffrage universel masculin, plébiscites)...
Autoritarisme	Régime où le pouvoir est concentré entre les mains d'un seul (ou d'un petit groupe), sans réel contrôle, avec des libertés limitées et l'opposition réprimée.	... mais la réalité du régime napoléonien est autoritaire : censure, police secrète, culte du chef.
Impérialisme	Politique d'un État qui cherche à étendre sa domination (politique, économique, culturelle) sur d'autres territoires et d'autres peuples.	Napoléon conquiert et annexe une grande partie de l'Europe, impose ses lois et sa monnaie aux pays soumis.
Libéralisme	Doctrine défendant les libertés individuelles et la limitation du pouvoir (constitution, représentation, droits garantis) — et, sur le plan économique, la liberté du marché.	La Charte de 1814 introduit des éléments libéraux (constitution, égalité devant la loi, deux chambres), mais de façon limitée.

1. Napoléon

1.1. Le contexte d'arrivée au pouvoir

- **Avant Napoléon : le Directoire (1795-1799)**. Le pouvoir exécutif est aux mains de 5 directeurs ; le pouvoir législatif appartient à deux chambres élues au suffrage censitaire (seuls les plus riches votent).
- La Révolution a été une longue période d'instabilité politique : cette instabilité ne prend fin qu'avec Napoléon.
- À son retour en France, Napoléon est acclamé par le peuple : il est perçu comme un général victorieux (campagne d'Italie contre l'Autriche, campagne d'Égypte). Sa popularité prépare sa prise de pouvoir.

1.2. Le coup d'État du 18 brumaire (9-10 novembre 1799)

- Les deux assemblées sont réunies hors de Paris (à Saint-Cloud), sous prétexte de les protéger d'un « complot ». En réalité, le but est de les isoler pour mieux faire pression sur elles.
- Le 19 brumaire, l'armée encercle les assemblées et leur impose de réviser la Constitution. Le pouvoir exécutif est confié à trois consuls, dont Napoléon, qui devient rapidement l'homme fort du régime.

Coup d'État = prise du pouvoir par la force, de manière illégale.

1.3. Le Consulat (1799 – 1804)

Constitution de l'an VIII. Napoléon, Premier consul, concentre l'essentiel du pouvoir :

- Pouvoir exécutif : entre les mains de Napoléon (qui le conservera à vie en 1802) ; les 2 autres consuls n'ont qu'un rôle consultatif.
- Pouvoir législatif : contrôlé par Napoléon, qui choisit en réalité les membres des assemblées (Conseil d'État, Sénat, Tribunat, Corps législatif).
- Pouvoir judiciaire : Napoléon nomme les juges.
- Apparences démocratiques : suffrage universel masculin et plébiscites... mais le citoyen ne fait qu'approuver des choix déjà décidés.

À retenir : le Consulat est un régime « démocratique en apparence, mais autoritaire en réalité ».

Ce qui semble démocratique (apparence)	Ce qui est autoritaire (réalité)
Suffrage universel masculin	Le citoyen ne fait qu'approuver des candidats déjà choisis ; il ne décide pas vraiment
Plébiscites (le peuple est consulté)	On ne répond que par oui/non à une question posée par Napoléon, qui contrôle le résultat
Plusieurs assemblées et plusieurs consuls	Napoléon concentre les 3 pouvoirs : il choisit les membres, propose les lois, nomme les juges

1.4. L'Empire (1804 – 1814, puis mars-juillet 1815)

- **Le Sacre (2 décembre 1804)**, immortalisé par le tableau de Jacques-Louis David. Napoléon est sacré empereur par le pape, mais il se couronne lui-même : symbole de sa toute-puissance.
- Le Premier Empire est un régime héréditaire, de type monarchique, très proche de la monarchie absolue de droit divin.

1.5. Les signes d'autoritarisme

- Censure de la presse et limitation de la liberté d'expression.
- Police secrète pour surveiller et réprimer les opposants politiques.
- Contrôle de la religion : Napoléon nomme les évêques (Concordat de 1801).
- Rétablissement et maintien de l'esclavage dans les colonies (1802).
- Propagande et culte du chef (tableaux officiels, monnaies, etc.).
- Guerres de prestige et de conquête.

1.6. Napoléon, « fossoyeur » ou « sauveur » de la Révolution ?

Le point de vue de l'historien Jean Tulard (Doc 3) : Napoléon n'est pas le fossoyeur (= celui qui enterre) de la Révolution, mais son **sauveur**. Son régime s'inscrit dans la **continuité des idées révolutionnaires** en garantissant ses grandes conquêtes :

- la fin de la féodalité et des privilèges ;
- l'irrévocabilité de la vente des biens nationaux (biens du clergé et de la noblesse, rachetés par la bourgeoisie et les paysans aisés).

De plus, ses conquêtes diffusent les idées de la Révolution dans toute l'Europe (sur les plans politique, administratif et judiciaire).

Au niveau économique (Doc 4 — lettre à son frère Louis) : Napoléon cherche à uniformiser/standardiser les territoires soumis en leur imposant les mêmes lois civiles et le même système monétaire que la France.

1.7. Bilan : le régime mis en place par Napoléon

- Un personnage ambigu : il met en place des régimes autoritaires, tout en restant dans la continuité de la Révolution.
- Il organise la suppression définitive des classes sociales et des privilèges.
- Il modernise la France, notamment en instaurant le Code civil (Code Napoléon) en 1804, qui garantit l'égalité devant la loi.

2. Les conquêtes militaires

La rivalité économique avec l'Angleterre et les coalitions successives des monarchies européennes (Angleterre, Prusse, Russie, Autriche, Suède) poussent Napoléon à se lancer dans de vastes conquêtes.

Au total, Napoléon livre **86 batailles et en remporte 77** (près de 90 % de victoires).

2.1. La bataille d'Austerlitz (2 décembre 1805)

- La plus célèbre victoire de Napoléon, considérée comme un chef-d'œuvre de stratégie militaire (en actuelle République tchèque, env. 100 km au nord de Vienne).
- Surnommée la « bataille des trois empereurs » : Napoléon (France) contre l'empereur d'Autriche et le tsar de Russie. Les Français sont en infériorité numérique (≈ 75 000 contre 85 000).
- La ruse de Napoléon : il fait croire qu'il bat en retraite et abandonne volontairement le plateau de Pratzen. Les coalisés s'y précipitent et se font piéger. Napoléon attaque alors le centre et l'arrière de l'armée coalisée, qui est coupée en deux et écrasée.
- Le tableau de François Gérard (Doc 6) est une œuvre de propagande : un général offre à Napoléon les drapeaux pris à l'ennemi et des prisonniers russes.

2.2. L'apogée de l'Empire (1811)

- En 1811, l'Empire napoléonien est à son apogée maximale : la France compte 130 départements et de nombreux États sont vassaux de la France (sous protectorat français).

2.3. La campagne de Russie (1812) et la fin de Napoléon

- 1812 : Napoléon attaque la Russie. Les Russes refusent le combat et se replient vers l'Est en pratiquant la « terre brûlée » ; ils incendient même Moscou. L'hiver et les maladies déciment la Grande Armée. C'est le début de la fin.
- 1814 : les puissances coalisées entrent dans Paris ; Napoléon abdique. Il est exilé sur l'île d'Elbe. Louis XVIII (frère de Louis XVI) monte sur le trône : c'est la Restauration de la monarchie.

- 1815 — les « Cent-Jours » : Napoléon s'échappe, revient à Paris grâce à des régiments restés fidèles, mais il est définitivement battu à Waterloo (18 juin 1815).
- Exilé sur l'île de Sainte-Hélène (Atlantique sud), Napoléon y meurt en 1821.

3. L'impérialisme napoléonien (concept)

📌 **À compléter dans le cours** : le tableau « Attributs / Justification » de la fiche concept Impérialisme (p. 9 du cours).

Les régimes napoléoniens sont bien des régimes impérialistes, comme le montrent les attributs suivants :

Attributs / caractéristiques	Justification (dans le chapitre)
Expansion / conquête territoriale par la force	Napoléon livre 86 batailles ; en 1811, la France compte 130 départements et domine une grande partie de l'Europe (États vassaux).
Domination politique des peuples soumis	Napoléon place les membres de sa famille à la tête des États conquis (ex. : son frère Louis, roi de Hollande).
Domination / exploitation économique	Il impose aux territoires soumis le système monétaire et les lois civiles françaises (Doc 4) ; blocus continental contre l'Angleterre.
Domination culturelle et idéologique	Diffusion forcée des idées de la Révolution, du Code civil et de l'organisation administrative et judiciaire française dans les pays conquis.

4. La Restauration et la Charte de 1814

Après l'abdication de Napoléon, Louis XVIII rétablit une monarchie constitutionnelle, encadrée par la Charte constitutionnelle du 4 juin 1814.

📌 **À compléter dans le cours** : le schéma du fonctionnement du pouvoir en France à partir de 1814 (C4, p. 10). Tu peux le dessiner à partir des éléments ci-dessous.

Comment fonctionne le pouvoir (d'après la Charte) ?

- **Le Roi** détient le pouvoir exécutif (art. 13). Il propose les lois (art. 16) et nomme les pairs (art. 27). Il garde donc un rôle central et puissant.
- **Le pouvoir législatif** est exercé collectivement par le Roi + la Chambre des pairs + la Chambre des députés (art. 15). Les lois sont discutées et votées par les deux chambres (art. 18).
- **La Chambre des pairs** est nommée par le Roi.
- **La Chambre des députés** est élue, mais au suffrage censitaire : seuls peuvent voter ceux qui paient une contribution directe de 300 francs (art. 35).
- **Égalité devant la loi** pour tous les Français (art. 1).

Schéma à reproduire

LE ROI — détient le pouvoir exécutif (art. 13), propose les lois (art. 16), nomme les pairs (art. 27)

▼ propose la loi

CHAMBRE DES PAIRS
nommée par le Roi (art. 27)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
élue, mais au suffrage censitaire : il faut
payer 300 francs d'impôts pour voter (art. 35)

▼ **discutent et votent la loi (art. 18)**

LA LOI EST ADOPTÉE

À retenir : c'est un compromis. Il y a des éléments libéraux (constitution, égalité devant la loi, deux chambres, représentation), mais le pouvoir reste très concentré dans les mains du Roi et le vote est censitaire (peu démocratique).

5. Le Congrès de Vienne (1814-1815)

Après la défaite de Napoléon, l'Europe est désorganisée. Les grandes puissances (Autriche, Russie, Prusse, Angleterre, et la France représentée par Talleyrand) se réunissent à Vienne pour redéfinir un nouvel ordre européen.

5.1. Les buts du Congrès de Vienne

📌 **À compléter dans le cours :** les 3 buts du Congrès de Vienne (p. 11, points 1, 2, 3).

1. **Le principe de légitimité :** restaurer sur leurs trônes les anciennes dynasties (les « rois légitimes ») renversées par la Révolution et par Napoléon.
2. **L'équilibre européen :** redessiner les frontières pour qu'aucun État ne soit assez puissant pour dominer les autres (et empêcher la France de recommencer).
3. **La réaction contre les idées révolutionnaires et libérales :** revenir à l'ordre ancien (monarchies, absolutisme) et entourer la France d'États « barrières ».

5.2. Les décisions du Congrès de Vienne

📌 **À compléter dans le cours :** la réponse à « Quelles sont les grandes décisions prises au Congrès de Vienne ? » (Doc 10, p. 12).

- La France retrouve ses frontières de 1792 (perte de toutes les conquêtes).
- Les territoires sont redistribués entre les vainqueurs : l'Autriche récupère le nord de l'Italie, la Prusse s'agrandit (Rhénanie, partie de la Saxe), la Russie obtient la majeure partie de la Pologne, l'Angleterre conserve des positions stratégiques (Malte, colonies).
- Création du Royaume des Pays-Bas (union de la Belgique et des Pays-Bas) : un État « barrière » destiné à contenir la France au nord.
- Création de la Confédération germanique (regroupant les États allemands).
- Restauration des monarchies légitimes (ex. : Louis XVIII en France).
- Pour maintenir cet ordre, les grandes puissances forment des alliances (Sainte-Alliance / Quadruple-Alliance).

5.3. « Le gâteau des rois » (Doc 9, caricature de 1815)

📌 **À compléter dans le cours :** le commentaire de la caricature « Le gâteau des rois » (p. 11).

Nature : c'est une caricature, donc un document d'opinion, critique et satirique (à manier avec prudence — voir C2).

Ce qu'elle montre : les monarques européens (empereur d'Autriche, rois de Prusse, tsar de Russie, roi d'Angleterre, roi de Naples) se partagent l'Europe comme on se partage un gâteau. La carte de l'Europe est découpée entre eux.

Critique de l'auteur : le dessin dénonce ce partage cynique de l'Europe, fait par les puissants sans tenir compte des peuples ni des nationalités. Sous la table, Talleyrand (avec un portrait de Louis XVIII) représente une France vaincue et mise à l'écart. Napoléon et son fils sont absents du Congrès.

6. Conclusions

✎ **À compléter dans le cours** : la partie « Conclusions » du cours (p. 13).

- Napoléon est un personnage ambigu : il met en place un régime autoritaire et impérialiste, tout en consolidant et en diffusant certains acquis de la Révolution (fin des privilèges, égalité devant la loi, Code civil).
- Ses conquêtes répandent les idées révolutionnaires et libérales dans toute l'Europe.
- Sa chute (Russie 1812, Waterloo 1815) provoque la réunion du Congrès de Vienne.
- Le Congrès de Vienne organise une réaction : il veut effacer la Révolution, restaurer les monarchies (légitimité) et rétablir l'équilibre des puissances.
- Mais les idées de liberté et de nation diffusées par la Révolution et par Napoléon ne disparaîtront pas : elles ressurgiront tout au long du XIX^e siècle.

Aide pour les compétences (C2 et C4)

C2 — Critique d'un document (nature, pertinence, fiabilité)

Pour critiquer un document, pose-toi 3 questions :

- **Nature** : Quel type de document ? (tableau, caricature, texte d'historien, lettre, carte, schéma...) De quand date-t-il ? Qui en est l'auteur ?
- **Pertinence** : Le document apporte-t-il des informations utiles pour répondre à la question posée ?
- **Fiabilité** : L'auteur est-il neutre ou cherche-t-il à influencer ? Source primaire (= de l'époque) ou secondaire (= postérieure, ex. historien) ?

Exemples du chapitre : le tableau du Sacre (David) et celui d'Austerlitz (Gérard) sont des œuvres de propagande, peu fiables pour les faits, mais utiles pour comprendre l'image que Napoléon voulait donner. Le texte de Jean Tulard est une source secondaire (analyse d'historien, 1999). La lettre de Napoléon (Doc 4) est une source primaire. La caricature du « gâteau des rois » est un document d'opinion critique.

Document	Nature	Source	Fiabilité
Le Sacre, David (Doc 2)	Tableau / peinture officielle	Primaire	Propagande : à interpréter avec prudence
La bataille d'Austerlitz, Gérard (Doc 6)	Tableau / peinture	Primaire	Propagande : valorise Napoléon
Article de J. Tulard (Doc 3)	Texte d'historien (1999)	Secondaire	Analyse fiable, mais c'est un point de vue
Lettre de Napoléon (Doc 4)	Lettre	Primaire	Fiable sur ses intentions, mais subjective
Le gâteau des rois (Doc 9)	Caricature (1815)	Primaire	Document d'opinion, critique et satirique

C4 — Communiquer

Cette compétence demande de présenter clairement une information : réaliser un schéma (ex. : le fonctionnement du pouvoir en 1814), rédiger une réponse structurée, ou commenter un document de façon organisée. Soigne la clarté, l'orthographe et la mise en page.

Vocabulaire à connaître

Coup d'État	Prise du pouvoir par la force, de manière illégale (ex. : le 18 brumaire).
Suffrage censitaire	Système où seuls les citoyens qui paient un certain montant d'impôts ont le droit de voter.
Suffrage universel	Système où tous les citoyens (ici, masculins) ont le droit de voter.
Plébiscite	Vote où le peuple répond par oui ou non à une question posée par le dirigeant.
Concordat (1801)	Accord entre Napoléon et le pape qui organise les rapports entre l'État et l'Église ; Napoléon nomme les évêques.
Code civil (1804)	Ensemble de lois unifiant le droit en France ; garantit l'égalité devant la loi.
Blocus continental	Interdiction faite à l'Europe de commercer avec l'Angleterre, pour l'affaiblir économiquement.
Abdiquer	Renoncer au pouvoir, quitter le trône (ex. : Napoléon en 1814).
Légitimité	Principe du Congrès de Vienne : remettre sur le trône les dynasties « légitimes » d'avant la Révolution.
État « barrière »	État créé ou renforcé pour empêcher la France de s'étendre (ex. : le Royaume des Pays-Bas).

Repères chronologiques (dates clés)

1795-1799	Le Directoire
9 nov. 1799	Coup d'État du 18 brumaire → Consulat
1804	Code civil (Code Napoléon) ; Sacre de Napoléon (2 décembre) → Empire
2 déc. 1805	Bataille d'Austerlitz (« bataille des trois empereurs »)
1811	Apogée de l'Empire napoléonien
1812	Campagne de Russie (désastre) — début de la fin
1814	Abdication, exil à l'île d'Elbe ; Restauration (Louis XVIII) ; Charte du 4 juin
1814-1815	Congrès de Vienne

1815	Les Cent-Jours ; défaite de Waterloo (18 juin) ; exil à Sainte-Hélène
1821	Mort de Napoléon à Sainte-Hélène